

En concurrence, les universités cherchent à s'implanter à Charleroi

■ Les futures habilitations, ces "permis d'enseigner", sont déterminées ce mardi.

Le scénario ressemble presque à celui de Tintin et *L'Étoile mystérieuse*. Quelle université plantera la première son drapeau sur le territoire de Charleroi ?

Pour comprendre l'intrigue, il faut se souvenir qu'une haute école ou une université ne peut pas organiser une formation comme elle le souhaite. Elle a besoin pour cela d'une "habilitation".

Pour ce faire, les établissements déposent à l'Ares des propositions de cursus à ouvrir, et c'est cette académie - qui rassemble les acteurs de l'enseignement supérieur - qui statue sur les formations qui seront proposées au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est celui-ci, en bout de course, qui délivre les habilitations. Le nombre de ces dernières étant limité, les critères de sélection sont multiples : ils visent la qualité de la formation, sa plus-value, ou son adéquation avec les enjeux sociétaux.

Cette année, c'est ce mardi que l'Ares se réunit pour discerner les formations qui seront ouvertes en 2019. Et la partie sera serrée.

En contexte d'enveloppe de financement fermée en effet, les habilita-

tions présentent un enjeu important : chaque étudiant inscrit octroie un financement supplémentaire "pris au concurrent". Rater une possibilité de se diversifier peut donc coûter cher. L'enjeu sera d'autant plus important que le politique a libéré 4,8 millions pour ouvrir des formations à Charleroi afin d'y augmenter le taux de scolarisation dans le supérieur. L'UCLouvain, l'ULB et l'UMons veulent en profiter.

Si leurs demandes seront certainement acceptées, cet enjeu est important car il déterminera en partie le reste des habilitations, dont le nombre sera au moins trois fois moindre que celui des dossiers déposés.

L'UNamur veut garantir ses spécialités

En effet, si l'Ares fait en sorte que cette distribution des habilitations soit plus transparente qu'auparavant, et si les règles favorisent la collaboration entre les établissements et la lutte contre la concurrence "stérile", le processus n'est pas encore parfait, note le recteur de l'UNamur Naji Habra. L'Ares, "jeune", n'est pas encore parvenue à être le lieu propice pour dépasser la concurrence.

"L'octroi des habilitations est devenu un jeu d'équilibre politique plutôt que

scientifique", explique-t-il. "Le jeu du donnant-donnant est encore souvent la norme", acquiesce un autre acteur.

Mais Naji Habra pointe un autre problème. Alors qu'il cherche à recevoir des habilitations pour développer les spécialités de l'UNamur, il note que dans ce processus d'attribution, les "petites" universités, c'est-à-dire les universités "spécialisées" comme la sienne, sont défavorisées face aux "complètes". "Le point de départ pour

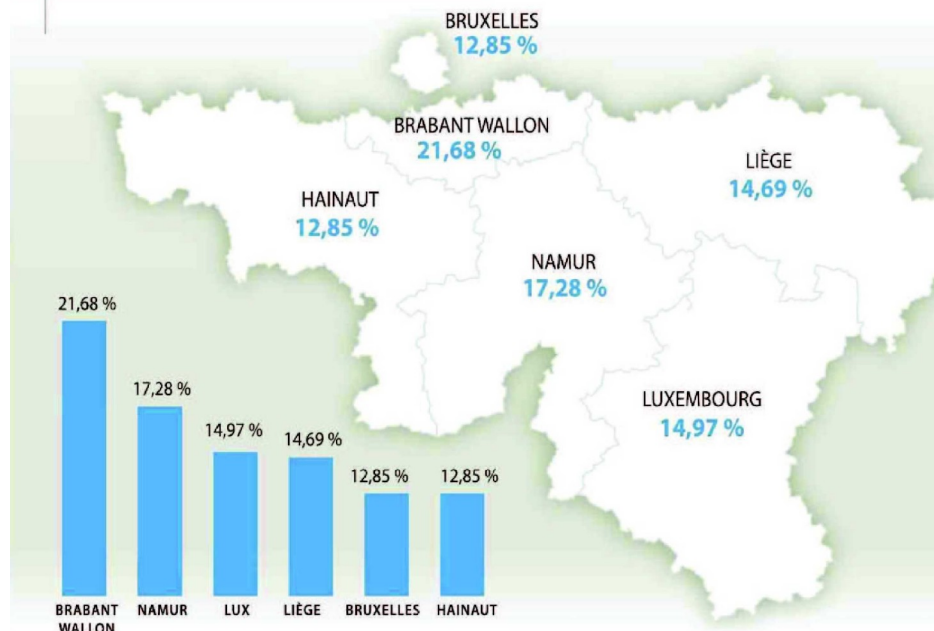
des nouvelles habilitations est asymétrique : les universités spécialisées démarrent avec des habilitations limitées par l'histoire, et les nouvelles habilitations sont pour nous le seul moyen de corriger ces accidents de l'histoire et de nous développer avec cohérence. Pour une université (complète), les nouvelles habilitations représentent parfois la modernisation d'un cursus, mais parfois aussi une volonté d'expansion territoriale."

Bref, conclut-il en substance, si la recherche d'équilibres pour dépasser la concurrence nécessite des renforcements, les universités spécialisées l'auraient davantage compris que les universités complètes, soucieuses qu'elles sont parfois d'assurer leur expansion territoriale.

BdO

Plusieurs universités cherchent à s'implanter à Charleroi pour y déployer des formations.

TAUX DE SCOLARISATION UNIVERSITAIRE



Source : L'Ares, l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur

IPM GRAPHICS